

## Règlement de comptes à la FFG

Valérie Gautier ne sera pas allée au terme de son deuxième mandat. Éluë en 2019 et réélue trois ans plus tard à la tête de la Fédération française de généalogie, la présidente a annoncé sa démission, ainsi que celle de son bureau, le jeudi 1<sup>er</sup> février, par visio-conférence, aux associations adhérentes. Deux jours plus tard, le conseil d'administration, réuni en son absence, a désigné Francis Chassagnac pour lui succéder.

Valérie Gautier a préféré la démission à la destitution. Le conflit couvait depuis plus de sept mois, date de la mise en minorité de la direction par l'assemblée générale qui, le 24 juin dernier, n'a pas adopté les rapports moral et financier, ni le projet de budget prévisionnel. Esseulée, suivi par une maigre équipe qui s'est réduite comme une peau de chagrin, la présidente s'est heurtée à une succession de postulats juridiques et administratifs de ses adversaires et à un refus confirmé de son budget prévisionnel.

Ce blocage est le résultat d'une situation pourrie qui est en germe depuis les premiers actes de son premier mandat : à l'automne 2020, trois associations bretonnes ont claqué la porte, dont le très important Centre généalogique du Finistère, en réaction aux initiatives contestées et à la gouvernance de la nouvelle dirigeante. Avec un impact financier non négligeable : à elle seule, la cotisation du CGF, fort de ses 5 600 adhérents déclarés, représentait 9 000 euros par an.

Valérie Gautier a toutefois poursuivi sur sa lancée, multipliant les interventions publiques (en particulier sur la question des tests ADN en France), les déplacements dans les différentes régions et à l'étranger, les projets de colloques et semaines de la généalogie à La Napoule, en partenariat avec des acteurs privés et des services d'archives. Elle a mis en place un contrat d'assurance négocié avec la MAIF, auquel peut souscrire chaque association, à un tarif attractif, et un contrat avec AssoConnect pour la visibilité de ses adhérents sur le Web. Au risque



d'encourager un sentiment de « fuite en avant solitaire, sans assise financière » pour ses principaux détracteurs. « On n'a pas encore une vue globale des comptes, se désespère Francis Chassagnac, que nous avons contacté un mois après son élection. On a récupéré un bateau à la dérive. On essaye de faire le maximum pour qu'il ne coule pas. Heureusement j'ai une bonne équipe

**Le 3 février 2024, Francis Chassagnac a succédé à Valérie Gautier à la tête de la Fédération française de généalogie.** © C.H.

autour de moi ! » L'homme de 82 ans est loin d'être un inconnu, même s'il est un récent « fédéré ». Il préside de longue date deux institutions du Sud-Ouest : la Fédération girondine de généalogie et l'association Le Haillan Généalogie Histoire. La composition du bureau, avec le retour des caciques mais surtout la désignation de deux trésoriers et deux chargés de mission pour les finances, démontre bien que cette question est au cœur des préoccupations de la nouvelle équipe. Quel avenir pour le siège de la FFG, excentré, déserté et dispendieux, avec les charges substantielles de la Tour Essor ? Quel avenir pour les contrats signés avec AssoConnect ou la MAIF, ce dernier stipulant un minimum de 120 adhésions et prévoyant des pénalités dans le cas contraire (là où la FFG atteint péniblement 105 signataires début 2024) ? Le projet de semaine de la généalogie (à laquelle peu de généalogistes se sont pour l'instant inscrite) et autres initiatives seront-ils maintenus par la FFG ? Comment les associations vont-elles s'impliquer dans ce projet collectif ? Réponse, le samedi 1<sup>er</sup> juin, date de la prochaine assemblée générale. ■

**Charles Hervis**

### Le nouveau bureau de la FFG

Pour gouverner la Fédération française de généalogie, un nouveau bureau a été élu avec :

- Francis Chassagnac pour président ;
- deux vice-présidents, Annick Mann (présidente du Cercle généalogique du Pays de Briey) et Olivier Guionneau (déjà élu vice-président du précédent bureau... avant d'en démissionner quelques mois plus tard) ;
- un trésorier, François Baron (lui aussi déjà élu à ce poste dans le précédent bureau en 2022, avant d'en démissionner), accompagné d'un trésorier adjoint, Michel Coupet (président de l'association Ceux du Roannais) ;
- un secrétaire général, Christophe Drugy (fonction que ce fin connaisseur de la

généalogie du Nord et de la Belgique a déjà assumé sous d'anciennes mandatures) ;

- un secrétaire général adjoint, Jean-Claude Le Bloas (représentant de la Bretagne frondeuse).

En outre, le nouveau bureau a désigné quatre chargés de mission :

- Jean-François Pellan, ancien président de la Fédération (de 2013 à 2016), pour les questions juridiques ;
- Jean-Louis Charton (ancien directeur financier et Patricia Pillorger (ancienne trésorière de la FFG) pour les finances ;
- Mireille Pailleux pour l'évènementiel et les bases de données militaires. ■ C.H.